

VOUS ÊTES TRIELLOIS, VOUS AVEZ ENTRE 17 ANS ET 25 ANS ET VOUS SOUHAITEZ PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ?

La Ville de Triel-sur-Seine et le CCAS reconduisent en 2026 le dispositif « Bourse Permis de Conduire Automobile »

Pour vous accompagner dans votre projet, vous bénéficierez d'une **aide financière d'un montant de 500 €.**

En contrepartie de cette aide financière **il vous sera demandé de réaliser 30 heures d'action citoyenne dans les services de la mairie de Triel-sur-Seine.** Le montant de la bourse vous sera versé une fois la contribution citoyenne effectuée.

➤ Lieux pour retirer un dossier :

📍 Maison des Jeunes
61 rue de Chanteloup

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-18h

📍 Local jeunes
Parc municipal, 246 rue Paul Doumer
Horaires d'ouverture :
Mercredi et vendredi : 17h-20h
Samedi : 14h-20h

📍 CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
6 sente des Châtelets

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Fermé le jeudi après-midi

Possibilité également de **télécharger le dossier en scannant le QR code :**



Les conditions pour être candidat

- Être âgé(e) entre 17 et 25 ans
- Résider à Triel-sur-Seine depuis au moins 6 mois
- Être non imposable ou avoir des parents non imposables en cas de rattachement (*avant déduction et crédit d'impôt*)
- Avoir la nationalité française ou européenne ou être détenteur d'un titre de séjour en cours de validité le temps de l'apprentissage du permis de conduire
- Être titulaire d'un compte bancaire
- Ne pas faire l'objet d'une annulation, d'une invalidation ou d'une suppression du permis de conduire
- Fournir un justificatif d'inscription dans une auto-école



En lien avec le service Jeunesse de la Ville, le CCAS assurera la coordination de ce dispositif et le versement de l'aide dans le respect de la réglementation des aides facultatives soumises à critères.

Les dossiers complétés sont à déposer UNIQUEMENT au CCAS.



Dossier complet à déposer uniquement
au CCAS (6 sente des Châtelets)



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE « BOURSE PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE »

► Demandeur

Nom : Prénom :

Date/Lieu de naissance :

Adresse :

Tél. : Mail :

► Situation

Familliale :

Célibataire Vie maritale Marié(e) Autre, précisez :

Scolaire* :

Lycéen Etudiant Apprentissage

Professionnelle* :

Salarié depuis le : Type d'emploi :

Sans emploi depuis le : ou demandeur d'emploi depuis le :

En formation professionnelle depuis le Type de formation :

Autre, précisez :

*Joindre les justificatifs (voir au verso)

Merci de bien vouloir répondre à ces quelques questions :

Si vous êtes lycéen ou étudiant, en quelle classe êtes-vous ?

En fonction de vos études et/ou de vos projets professionnels/personnels, dans quel(s) service(s)* de la mairie aimeriez-vous effectuer vos 30 heures d'action citoyenne ?

Evènementiel Culture Communication Commerce
 Ressources humaines Finances Social (CCAS) Scolaire-Petite Enfance
 Espaces Verts Urbanisme Autre :

*Plusieurs choix possibles

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

À joindre obligatoirement :

- Copie de votre carte d'identité recto-verso ou carte de séjour en cours de validité
- Un Relevé d'Identité Bancaire (en original et à votre nom)
- Un justificatif d'inscription dans une auto-école

Autres documents obligatoires à fournir selon votre situation :

1 - Vous habitez chez vos parents et vous ne travaillez pas :

- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité à leurs noms
- Attestation d'hébergement
- Leur dernier avis d'imposition
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, loyer...)

2 - Vous avez un logement à votre nom :

- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, loyer...)

3 - Vous êtes :

- Lycéen ou Etudiant : photocopie du certificat de scolarité ou de la carte d'Etudiant
- En contrat d'apprentissage : copie du contrat de travail ou d'apprentissage
- Salarié dans une entreprise : votre dernier avis d'imposition

A, le

Signature du demandeur

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une bourse permis de conduire, **atteste sur l'honneur ne pas avoir obtenu son permis de conduire au moment du dépôt de sa demande, (dans le cas où le permis de conduire a été annulé, la demande est irrecevable)**, et autorise la communication de ce document à la structure accueillante.